



Association de Sauvegarde de Montigny et de son Environnement

A. S. M. E.

8, rue du Trou de la Vente 77690 Montigny sur Loing
Association agréée régie par la loi de 1901 N° 4/9515

Le 11 mars 2023

ASSEMBLEE GENERALE 2023

Rapport moral 2022

Chère adhérente, cher adhérent,

Notre assemblée générale 2022 s'est conclue le 1^{er} octobre dernier par **l'adoption à l'unanimité d'une motion à adresser à Mme le Maire de Montigny-sur-Loing** lui demandant de bien vouloir recevoir le Bureau de notre association. Nous la lui avons transmise. La tonalité surprenante de la réponse de Mme le Maire, par lettre en date du 21 octobre dernier, et les inexactitudes qu'elle contenait, auraient pu appeler une réponse circonstanciée de la part de notre association. Cependant, votre conseil d'administration a finalement fait le choix de ne pas diffuser cette lettre et ne pas y répondre, afin de privilégier les relations constructives qui avaient pu s'instaurer autour du projet « signalétique historique et culturelle ». Notre Bureau n'a donc toujours pas été reçu par Mme le Maire depuis décembre 2019.

Ce projet « signalétique », que nous avons initié en 2021 et auquel la Mairie a décidé d'apporter son soutien, nous a bien occupés depuis. Nous avons apprécié la collaboration des conseillers municipaux désignés par Mme le Maire au sein du comité de pilotage du projet Mairie-A.S.M.E (Mmes Archaux et Costérizant et M. Frichet). Comme cela vous sera présenté plus en détail, nous avons pu finaliser début mars les maquettes des 18 premières plaques signalétiques. Mme le Maire a confirmé, par courrier adressé à l'A.S.M.E., puis publiquement, que la municipalité en financerait entièrement 15 dans un premier temps et que, au-delà, son engagement sur ce projet est pluriannuel. Notre association financera le complément nécessaire dans la limite de 7500€ environ, comme vous l'aviez approuvé et comme vous en verrez la traduction dans nos budgets. Le nombre exact de plaques à commander est toutefois subordonné à l'accord des propriétaires concernés par leur pose, que doit recueillir la Maire.

Un autre sujet qui nous a mobilisés depuis notre dernière AG est le **devenir du déversoir sur le Loing à Montigny**. Une présentation vous en sera faite également. Mme le Maire a déclaré souhaiter une concertation sur ce projet et, comme nous, a fait part publiquement de son opposition à la destruction de ce déversoir. Celle-ci ne nous paraît ni justifiée ni exempte de risques pour les riverains et l'environnement. Nous avons donc demandé à Mme le Maire à être associés aux études en cours.

Les ventes de nos livres ont continué à être soutenues en 2022, à travers une dizaine de points de vente dans la région. Ces livres contribuent à la promotion de notre village. Ils ont été très utiles pour l'obtention du label « Village de caractère », avec des retombées positives notamment pour nos commerçants. Deux commerces du village les proposent à la

vente. Deux agences immobilières de Montigny offrent un exemplaire de « Jours heureux à Montigny-sur-Loing » à chaque acquéreur d'un bien à Montigny. Comme nous l'avions suggéré, on pourrait imaginer que la Mairie fasse de même pour chaque couple marié dans la commune.

A propos des commerces de centre village, nous continuons de déplorer la persistance depuis des années d'un local désaffecté, mais arborant toujours une enseigne commerciale, dans l'un des meilleurs emplacements du village. De plus, une courette contiguë, où se trouvait il y a quelques années une graineterie, a été privatisée. Rappelons qu'il y a une dizaine d'années, notre association avait porté avec succès une pétition contre l'installation d'un supermarché route de Marlotte loin du centre du village. Un fac-similé de cette pétition nominative, agrandie et commentée, est toujours impunément affiché dans la vitrine du même local. Tout ceci nuit à l'image de notre village « de caractère » et peut décourager d'autres commerces de s'implanter à proximité. En revanche, nous nous réjouissons du succès du marché hebdomadaire sous le viaduc. Une autre retombée de nos livres est le partenariat que nous avons tissé avec le Crédit Agricole Brie-Picardie qui nous a apporté un soutien financier pour deux d'entre eux. Nous nous réjouissons de la rénovation prochaine de son agence de Montigny, signe d'une implantation durable. Nous continuons de militer pour le maintien de La Poste et des arrêts des trains en gare de Montigny, que l'installation, que nous avons encouragée, d'un commerce multi-services dans le local de la gare, dans le cadre d'un partenariat avec la S.N.C.F., ne peut que favoriser.

Côté urbanisme, nous avons soutenu la création dans le P.L.U., adopté début 2020, de zones UF pour encadrer l'urbanisation en bordure de forêt et l'identification de « maisons de caractère » faisant l'objet de dispositions spéciales. Nous avons noté avec satisfaction le maintien du plateau des Trembleaux en zone agricole et l'aménagement d'un parcours de santé sur les terrains communaux qui s'y trouvent, mettant ainsi un terme, espérons-le, à toute velléité d'urbanisation de ce secteur. Nous regrettons toutefois que des activités industrielles, illicites, y soient toujours tolérées. Toutes nos suggestions pour le P.L.U. n'ont d'ailleurs pas été suivies : nous regrettons à cet égard que notre recours gracieux en date de mars 2020 n'ait, semble-t-il, même pas été examiné par la commission « urbanisme » de la municipalité. Nous restons prêts à faire des propositions lors d'une éventuelle révision du P.L.U., toujours possible.

Côté environnement, nous restons vigilants sur les décharges illicites, notamment à proximité de la forêt où, au risque de pollution, s'ajoute le risque d'incendie.

Notre site internet est régulièrement alimenté, en particulier sur les sujets que je viens d'évoquer, et je vous encourage à le visiter souvent. Outre des précisions sur nos actions en cours, il comporte beaucoup d'informations sur Montigny et son histoire, et relaie régulièrement les informations de nos associations sœurs des villages voisins.

Comme je l'ai indiqué dans notre Bulletin d'information diffusé avec la convocation, **je souhaite passer le relais de la présidence de notre association à l'issue de cette AG**, après 10 ans de mandat et 25 ans d'engagement dans la vie associative de notre village. Les projets et sujets en cours ou à venir ne manquent pas, le nombre de nos adhérents est en hausse, les finances de notre association sont saines, avec des réserves, et un viatique constitué par notre stock de livres. Notre conseil d'administration se réunira à l'issue de cette AG pour élire la personne qui me succèdera. Il a pour cela une excellente solution en son sein. Je serai à la disposition du conseil pour permettre une transition harmonieuse. Et pour ma part, après avoir remercié nos adhérents pour leur confiance et notre conseil d'administration pour son engagement, je continuerai de couler des « jours heureux » à Montigny-sur-Loing...

Alan Bryden Président de l'A.S.M.E.